



Pour publication immédiate : 13/05/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO PROLONGE L'INTERDICTION DE FEUX DE BROUSSAILLE JUSQU'AU 21 MAI

Le temps sec justifie la prolongation en vue de réduire les risques d'incendie de forêt et ainsi protéger les vies et les biens

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État de New York a prolongé l'interdiction de feux de broussaille résidentiels jusqu'au 21 mai en raison du temps sec soutenu partout dans l'État. Le brûlage de débris en plein air est la cause la plus importante des incendies de forêt au printemps dans l'État. On peut consulter la proclamation [ici](#).

« Les responsables de l'État ont travaillé main dans la main avec les pompiers pour aider à maîtriser une vague d'incendies de forêt ayant parcouru New York dans les dernières semaines, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Alors que le temps sec persiste, je prolonge l'interdiction de feux en vue de mieux protéger la santé et le bien-être des New-Yorkais qui se trouvent ou dont la propriété se trouve sur le chemin du danger. J'incite tout le monde à prendre les précautions nécessaires en vue de se protéger eux et de protéger leurs voisins et les premiers répondants. »

Les régions de l'est, du centre, du sud et loin au nord de l'État font face à des risques élevés d'incendie, selon le Département de la préservation environnementale. Les régions du Southern Tier, du lac Ontario et des Adirondacks font face à des risques d'incendie moyens. L'alerte rouge est un avertissement temporaire à court terme qui indique la présence d'un mélange dangereux de température, de vent, d'humidité relative, de carburant ou de sécheresse, ce qui peut contribuer à de nouveaux incendies ou rapidement propager les incendies en cours. Cette année, 110 incendies ont brûlé près de 3600 acres.

Tandis que les incendies de forêt de New York sont maintenant maîtrisés, de nombreuses agences d'État ont déployé des ressources au cours des deux dernières semaines dans le but de lutter contre ceux dans l'est.

Le 5 mai, le Gouverneur Cuomo a activé le Centre des opérations en cas d'incendie au sein du Centre des opérations d'urgence de l'État de New York à Albany, pour qu'il surveille et intervienne sur un important feu de broussaille dans les comtés d'Ulster et de Sullivan. Des actifs de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence de l'État, du Département de la préservation environnementale, de la Police d'État, du Département des transports de l'État de la Division des affaires militaires et navales de l'État ont coordonné la réaction à l'incendie, avec par exemple de l'aide des services d'incendie des comtés de Green, Schoharie, Delaware et Broome. L'incendie de Roosa Gap, dans les comtés de Sullivan et d'Ulster, a été causé par des débris en feu et a consumé plus de 2700 acres. L'incendie est maintenant maîtrisé. Les patrouilles continuent à surveiller le site en vue de s'assurer qu'il n'y a pas de recrudescence.

Tous les sentiers de la région sauvage de Hunter-West Kill dans la ville d'Hunter, dans le comté de Greene, sont maintenant ouverts. Le Département de la préservation environnementale a fermé ces sentiers le 8 mai, alors que l'incendie de Heavenly Valley Road faisait rage sur plus de 110 acres.

Depuis 2009, l'État de New York impose une interdiction de brûler des broussailles résidentielles dans les villes de moins de 20 000 habitants du 16 mars au 14 mai, la période où ont lieu la plupart des incendies de forêt. Certaines villes, principalement dans le parc Adirondack, le parc Catskill et leurs environs, sont désignées « villes à incendies », et le brûlage en plein air y est interdit toute l'année, sauf si une personne ou un groupe a une autorisation écrite du Département de la préservation environnementale. Le brûlage des déchets est interdit tout au long de l'année. Les contrevenants à cette réglementation sur le brûlage en plein air encourent des sanctions civiles et pénales, avec une amende minimum de 500 \$ pour une première infraction.

Les feux de camp pour lesquels on utilise du charbon ou du bois non traité sont autorisés, sauf dans la réserve forestière Catskill. Tous les feux de camp sont interdits dans la réserve forestière Catskill jusqu'au 21 mai en raison du danger élevé et soutenu causé par le temps sec. Les feux de camp ne devraient jamais être laissés sans surveillance, et doivent être éteints.

Le commissaire de la préservation environnementale, Joe Martens, a déclaré : « De garder l'interdiction de feux en place une semaine de plus est nécessaire et prudent. La prolongation du Gouverneur Cuomo rappellera aux gens de rester vigilants et conscients de ce qui les entoure. Beaucoup d'entre nous profitent des superbes ressources naturelles que nous avons dans l'État de New York, et nous jouons tous un rôle dans leur protection ainsi que dans celle de notre famille et de nos amis en évitant les feux. »

Le commissaire de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, John P. Melville, a déclaré : « Nous incitons le public à rester conscient que durant les périodes de temps sec et de rafales, les feux de broussaille peuvent être déclenchés par la moindre petite étincelle. Un éclair, une allumette jetée ou même une voiture qui pétarade pourrait causer un

incendie dangereux. Il est important de prendre des précautions en vue de protéger nos voisins et propriétés des situations qui peuvent rapidement empirer. »

Depuis que l'interdiction a été promulguée, le nombre moyen d'incendies au printemps par an a diminué de 3297 à 1425, soit de 43,2 pour cent. Pour consulter une carte à jour des évaluations de risque d'incendie dans l'État de New York, visitez le <http://www.dec.ny.gov/lands/68329.html>.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418